

A.C.T.M. PAYSAGE
45, Rue Carnot
78000 VERSAILLES
RCS Versailles : 398 657 965 - SARL au capital de 1 500 000€

Assemblée Générale Ordinaire du 4 Décembre 2025

Le 4 décembre 2025 à 18 heure, les associés de la SARL ACTM PAYSAGE se sont réunis au siège social à la suite de la convocation verbale qui leurs a été adressée. Tous les associés sont présents ou représentés.

Monsieur Christophe Fontaine est nommé Président et Monsieur Alain Fontaine est nommée secrétaire. La feuille de présence contenant les noms et domiciles des associés présents et représentés ainsi que le nombre de parts possédées par chacun d'eux est certifiée par le Président et le Scrutateur.

Le bureau étant constitué, l'assemblée peut valablement délibérer.

Rapport du gérant

Le Président expose la situation à la date de ce jour et explique que à la suite de la transformation de la société en SARL et compte tenu de la valeur de l'actif, il est obligatoire de désigner un commissaire aux comptes à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} juillet 2024.

Résolution unique

L'Assemblée des associés décide de nommer en qualité de **commissaire aux comptes titulaire** :

GTM Expertise et Conseil représenté par Monsieur Guillaume SAUGERE
Société par actions simplifiée
7ter rue de port royal 78 960 Voisins-le-Bretonneux
Immatriculée sous le numéro 843 347 774

Le mandat est fixé pour une durée de **six exercices**, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31/12/2030**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Le Président
Christophe Fontaine



Le secrétaire
Alain Fontaine

